
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Teil : Un pôle accueil est mis en place pour centraliser les démarches des habitants sinistrés

15 novembre 2019

A la demande de la commune, le Département prend le relai sur l'organisation et la coordination de l'accueil et l'information des sinistrés du séisme du 11 novembre.

A la suite d'une réunion ce jeudi 14 novembre, plusieurs décisions ont été prises pour faciliter la prise en charge des habitants.

A la suite du tremblement de terre du 11 novembre, beaucoup d'informations sont à donner aux personnes sinistrées. Ces dernières ont eu pour réflexe, à raison, de s'adresser à la mairie, premier échelon du service public.

Mais la mairie a également ses limites, notamment en termes de moyens à allouer aux services d'information, ainsi qu'en compétences dédiées. C'est pourquoi il a été décidé de joindre les efforts, conjoints depuis le 11 novembre, de la mairie, du Département et de l'Etat, pour **assurer un pôle accueil et information dans la salle périscolaire de l'école du centre.**

Une réunion s'est tenue ce jeudi 14 novembre, pilotée par le Département, pour mettre en place dès le 15 novembre ce pôle qui facilitera les démarches des personnes sinistrées.

Le pôle accueil/information assurera un accueil de premier niveau et pourra diriger les habitants, suivant leur demande, **sur l'un des cinq stands thématiques qui le composent, avec des interlocuteurs dédiés** – trois en fonctionnement, deux à confirmer :

- Logement – pilote DDCSPP, direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations – Etat ;
- Social – pilote Département ;
- Accès aux droits/juridique/assurance – pilote AMAV – association de médiation et d'aide aux victimes ;
- Éducation (à confirmer avec les partenaires)
- Santé (à confirmer avec les partenaires)

Au vu de l'urgence des situations, le Département a pris le parti de mettre immédiatement en place ce pôle accueil, qui s'étoffera au fur et à mesure de la mise à disposition des agents des associations et institutions. Le Département a d'ores et déjà dépêché ses agents sur les différents pôles, comme il l'a fait depuis le début de la semaine, pour soutenir les agents de la commune.

Informations pratiques :

Adresse : Salle périscolaire de l'école du centre, 3 place Jean Macé, Le Teil

Horaires d'ouverture :

- Semaine : 9h-18h, permanence réduite 18h-20h
- Week-end : 11h-18h

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr